

La République du Centre, 13 juin 2023

LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN ■ Il a été inauguré hier

Un nouveau complexe sportif

Envisagé depuis 2017, et après plus de deux ans de travaux, le nouveau complexe sportif Nicolas-Bonneau a enfin ouvert officiellement ses portes.

Thomas Jimenez

thomas.jimenez@centrefrance.com

Un jour « émouvant ». C'est le mot choisi hier par Valérie Barthe Cheneau, maire de La Chapelle-Saint-Mesmin, pour décrire l'inauguration du nouveau complexe sportif Nicolas-Bonneau, du nom de l'ancien maire décédé le 30 août 2020.

Prévu pour l'été 2022, le vaste chantier de ce nouvel établissement sportif a pris du retard en raison de la pandémie mais est désormais terminé. Lancé en 2017, ce projet avait pour objectif de reconstruire le site Jean-Sadoul dont la salle multisports, construite en 1972, ne répondait plus aux besoins. Mis à part cette salle qui dispose désormais de gradins et de 1.130 m², l'ensemble du complexe sportif occupe plus de 2.641 m² sans compter le parking et les extérieurs (5.000 m²). Deux autres salles polyvalentes de 300 m² chacune sont



ÉQUIPEMENT. Le nouveau complexe sportif est opérationnel.

présentes. Chacune des trois salles dispose de plusieurs vestiaires et d'un local de rangement du matériel.

Un enjeu urbain fort

« Je suis fier d'avoir un tel équipement sportif, s'est réjouie la maire. C'est le résultat de sept ans de travail et de sept millions d'euros d'investissements. C'est le plus gros projet de la ville depuis plusieurs décennies. » La volonté de reconstruction s'explique notamment par la proxi-

mité du collège.

Désormais, les vingt-trois associations sportives de la ville, les trois écoles et le collège peuvent accéder à ces locaux flamboyants neufs, qui sont dotés de gradins de cent places pour le gymnase principal, de vestiaires intérieurs et extérieurs, d'espaces de convivialité... Les retours des écoles sont « positifs », a assuré la maire, avant d'annoncer que la piste de BMX « de niveau olympique » verra le jour dans quelques mois. ■